OUTIL ENJEUX - PROPOSITIONS PAR CHANTIER

pour les Organisateurs d'Assises en Territoires

Pourquoi cet outil ?

L'outil est un document cadre, qui permet aux acteurs des assises en territoires de faire remonter des éléments dans la dynamique participative souhaitée pour ces Assises.

L'objet de cet outil n'est pas de faire remonter des comptes rendus exhaustifs de ce qui a été traité dans les territoires mais de **faire remonter des problématiques ou des propositions que l'on souhaite voir débattues pendant le rassemblement à Lyon**.

Il permettra de plus à l'équipe des Assises de préparer :

- Les tables-rondes
- les ateliers de production
- le dossier participant

Qui peut le renseigner ?

Cet outil devra être transmis à l'équipe d'organisation par **chaque collectif ou groupe d'organisation d'Assises,** quelle que soit l'échelle de territoire (local, départemental, régional).

Date de retour : 2 semaines après vos assises, et au 8 février maximum.
Merci de l'adresser à Vincent Bidollet à l'adresse suivante : vincent.bidollet@assises-eedd.org

Merci de remplir cet outil en plusieurs exemplaires, autant que de chantiers abordés dans vos assises.

CHANTIER CONCERNE :

- Alimentation
- Climat/Énergie
- Consommation et production responsables
- Eau
- Gouvernance / partenariat
- Nature/Biodiversité
- Place aux jeunes
- Santé/Environnement
- Tous acteurs
- Valeurs et éthique de l'EEDD
- Villes et territoires durables

Assises territoriales de :

Puy de DOME

2013 3e Assises de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable

Auteurs de la fiche / composition du groupe

Dans quel contexte cette fiche a-t-elle été remplie (atelier d'assises, collectif, acteurs présents, groupe de préparation…) :

Fiche remplie dans le cadre des Assises de l'EEDD en Puy de Dôme (15 janvier 2013)
Atelier n°3 "Quels rôles possibles de l'EEDD dans un Agenda 21 pour une structure d'hébergement privé?"

Contact

Nom : TARDY
Prénom : Carole
Structure :
Courriel : caroletardy@aliceadsl.fr
Téléphone : 06 24 27 60 17

Situation problématique, constats : là où nous en sommes

La région Auvergne dans le cadre de son schéma régional de développement du Tourisme et des loisirs mis en œuvre par le CRDTA a créé le label Nattitude visant à qualifier et rassembler des hébergements touristiques de qualité ayant une politique environnementale engagée (124 structures en 2012). Pour cela, elle propose notamment aux porteurs de projets : des programmes de formation, des journées techniques d'information et de sensibilisation, un répertoire de fournisseurs ecoresponsables.

Souhaitant évoluer vers une approche plus globale, depuis 2011, le CRDTA en partenariat avec le CPIE Clermont-Dômes, expérimente une démarche d'agenda 21 spécifique aux hébergements touristiques. Une méthodologie et un outil informatique (logiciel Excel) ont été créés, à partir d'un groupe pilote 4 structures. Cet outil comporte 33 critères qui intègrent à la fois les 4 piliers du développement durable, les critères de la démarche "Qualité tourisme", ceux de la charte européenne du tourisme durable, ainsi que les exigences de l'écolabel européen sollicité dans le secteur du tourisme.

Cette démarche d'Agenda 21 comprend différentes étapes qui doivent être réalisées de façon concertée avec l'ensemble des acteurs de la structure (diagnostic, sensibilisation du personnel, élaboration d'un plan d'action, évaluation).

Publics concernées : responsables de structures, comptables, chargés de communication, agents d'entretien, personnel de cuisine, responsables pédagogiques, animateurs réceptionnistes...

Situation Souhaitée : là où nous voudrions arriver

Établir un bilan de cette expérimentation, correspondant aux attentes de tous les partenaires impliqués (début 2013).

Généraliser cette action d'Agenda 21 vers de nouveaux établissements.

Sensibiliser les élus locaux à l'intérêt de soutenir cette démarche et de la mettre en cohérence avec les politiques et actions territoriales.

Pouvoir identifier par un logo national les structures engagées.

Pouvoir soutenir financièrement les structures qui souhaitent poursuivre ou amorcer une démarche d'Agenda 21 (notamment les plus petites).

Étendre cette démarche aux sites touristiques (parcs de loisirs, musées...).

Développer une politique régionale en faveur de l'écotourisme, incluant une plate-forme d'accompagnement des porteurs de projet permettrait d'avoir une vraie stratégie d'accueil des clientèles sensibles à l'EEDD.

Points de leviers du changement, moteurs, axes stratégiques (importants et sur lesquels le groupe à une **capacité d'agir à son échelle**) **:**

L'obtention d'un label, l'inscription dans une norme, une charte en faveur du DD (ex : Ecolabel européen, charte européenne du tourisme durable).

L'appartenance à un réseau engagé (ex :Ethic Etape, CED, Gîtes Panda,..) apporte appui, soutien et une meilleure visibilité.

Travailler ensemble, se regrouper pour rompre l'isolement (surtout pour les petites structures).

Le processus de gouvernance en œuvre dans une démarche d'A21 est valorisant humainement (dans sa vie personnelle), et professionnellement. Chacun a droit à la parole.

Connaître les méthodes et contraintes de travail de ses fournisseurs et partenaires permet d'entretenir de bonnes relations avec eux.

Importance de l'échange, du partage entre l'hébergeur et ses clients (sur l'intérêt de la démarche). Les vacances/loisirs sont un moment privilégié pour sensibiliser au changement.

Travailler davantage avec le public urbain de proximité et le public étranger (Europe du nord) en recherche d'authenticité, de relations humaines, nature, bien-être.

S'inscrire dans une dynamique de projet de territoire basée sur les principes de l'économie sociale et solidaire.

Propositions (qui, quoi, quand, comment) **pour atteindre la situation souhaitée :**

Créer une plate-forme régionale d'accompagnement des porteurs de projets d'hébergements responsables (avec des personnes ressources, des compétences en diagnostic, des moyens..).

Intégrer davantage sa structure dans le tissu économique, social et culturel local.

Développer les actions d'EEDD vers les clients, les fournisseurs et les partanaires des structures d'hébergements.

Former les décideurs (élus locaux, dirigeants et responsables de structures) aux enjeux du DD pour obtenir plus facilement des financements.

Former les animateurs de démarche d'Agenda 21 pour élargir leur panel de compétences (leurs compétences souvent limitées à un champ d'action).

Technique d'animation de la démarche :

- améliorer les phases de diagnostic par une meilleur priorisation des actions à mettre en place dans l'A21, prendre le temps de mûrir un projet partagé avec des objectifs communs (chacun

a une vision différente des niveaux d'importance et le degré de maturité de chacun sur les différents critères du DD est très variable au sein d'une équipe).

- prévoir un animateurs-pilote en interne + une personne extérieure à la structure qui viendra "*titiller*" plus facilement l'équipe
- importance de maintenir l'animation de la démarche (qui risque de s'essouffler avec le temps).

Points importants sur lesquels le groupe n'a pas de prise mais pour lequel il souhaite une prise en compte à l'échelle nationale pendant les Assises :

Des exemples d'outils d'évaluation à mettre en place pour évaluer la pertinence éducative d'une démarche d'A21 dans une structure d'hébergement ?

Quels financements possibles pour cette démarche qui est coûteuse (même si l'on s'y retrouve à long terme. Il faut accepter l'idée et surtout avoir les moyens de d'investir du temps et des moyens pour y parvenir.

Comment s'approprier un projet au sein d'une équipe lorsqu'on a des valeurs, des modes de fonctionnement différents et qu'on perçoit le DD comme une contrainte.